

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 67 Ateliers de formation professionnelle 3			
Code	PEPS3B67PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Johan VANOUTRIVE (johan.vanoutrive@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) Pauline LAMBRECHT (pauline.lambrecht@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be) Johanna VAN DE PLAS (johanna.van.de.plas@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Christian MOL (christian.mol@helha.be) Cindy LIEFOOGHE (cindy.liefooghe@helha.be) Mathilde BACLIN (mathilde.baclin@helha.be) Louise DEBAILLEUL (louise.debailleul@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

« L'objectif central des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique.

Ainsi, la perspective est double :

- faire en sorte que ce qui est théoriquement acquis soit mobilisable et mobilisé en contexte réel
- faire en sorte que l'expérience vécue puisse être analysée, explicitée et évaluée. »

(CIRCULAIRE CONCERNANT LA NOUVELLE FORMATION DES INSTITUTEURS ET DES RÉGENTS, 7 juin 2001).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**

- 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
- 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

Dans ses écrits professionnels, l'étudiant sera capable de présenter les documents orthographiés et correctement rédigés.

Sur base des contenus, concepts, notions, méthodes des champs disciplinaires et psychopédagogiques et en adéquation avec les documents de référence, l'étudiant concevra des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.

L'étudiant sera capable d'analyser son action pédagogique, proposer des ajustements, des pistes de remédiation et de les argumenter en s'appuyant sur les référents officiels et sur l'ensemble des connaissances théoriques acquises pendant les 3 années de formation.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : PEPS3B68PS

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B67PSA Ateliers de formation professionnelle 90 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B67PSA Ateliers de formation professionnelle 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	22_PEPS3B67PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christian MOL (christian.mol@helha.be) Cindy LIEFOOGHE (cindy.liefooghe@helha.be) Mathilde BACLIN (mathilde.baclin@helha.be) Louise DEBAILLEUL (louise.debailleul@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Maîtriser les diverses facettes du métier d'enseignant : pédagogue - chercheur - instructeur - praticien - personne en relation

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Réflexion sur les compétences à développer
- Construction d'activités d'apprentissage
- Elaboration de situations fonctionnelles
- Analyse de séquences

Démarches d'apprentissage

Exposé, travail en sous-groupes, réflexion individuelle.

Lecture d'ouvrages. Travail avec le MFP et le psychopédagogue

Les groupes plus restreints doivent donner lieu à une réelle implication, susciter des échanges

Dispositifs d'aide à la réussite

Régulation régulière du cours

Sources et références

Caffieaux, Faire la classe à l'école maternelle, De Boeck, 2011

Passerieux, Pratiques de réussite pour que la maternelle fasse école, chronique sociale, Lyon, 2011

Millet et Croizet, l'école des incapables?, La Dispute, 2016.

Passerieux, l'école maternelle face à ses enjeux, éditions de l'atelier, 2021

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Connected, notes de cours, dossier ressources, vidéo.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En juin, 100%

travail écrit défendu oralement

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Les tâches demandées lors des cours et non effectuées occasionneront une interdiction de présenter l'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).